



## Fin cdd d'usage : non remise de documents de fin de contrat

Par **neretou**, le **01/09/2010** à **19:37**

Bonjour,

A la suite de la fin de mon contrat d'usage d'enseignant le 31 juillet 2010, mon employeur ne m'a pas remis l'attestation Assedic, le certificat de travail et le solde de tout compte, parce qu'il va me faire signer un autre CDD d'usage à partir de septembre 2010.

Précision : le solde de tout compte n'est plus obligatoirement remis au salarié.